

**Convention de partenariat entre les EPCI de la destination Bretagne
Sud Golfe du Morbihan pour la mise en œuvre de la stratégie
intégrée de développement touristique**

ENTRE LES SOUSSIGNES :

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GOLFE DU MORBIHAN-VANNES AGGLOMERATION,

Représentée par Monsieur Pierre LE BODO, agissant en vertu d'une délibération en date du 25 janvier 2017

Ci-après dénommée « **GM-Va** » d'autre part

Et

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE,

Représentée par Monsieur Philippe LE RAY, agissant en vertu d'une délibération en date du 11 avril 2014,

Ci-après dénommée « **AQTA** » d'autre part

Et

ARC SUD BRETAGNE,

Représentée par Monsieur Bruno LE BORGNE, agissant en vertu d'une délibération en date du 10 octobre 2017

Ci-après dénommée « **ARC SUD** » d'autre part

Et

QUESTEMBERT COMMUNAUTE,

Représentée par Madame Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES, agissant en vertu d'une délibération en date du 24 janvier 2018,

Ci-après dénommée « **CC QUESTEMBERT** » d'autre part

Et

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BELLE ILE EN MER,

Vu pour être annexé à la délibération

n° 181 2019

du 17/12/19

Fait à Muzillac, le 20/12/19

Le Président,

Bruno LE BORGNE



Représentée par Monsieur Frédéric LE GARS, agissant en vertu d'une délibération en date du 11 avril 2014,

Ci-après dénommée « **CCBI** » d'autre part

il a été convenu ce qui suit :

Préambule :

Au regard du potentiel économique que représente le tourisme, la Région Bretagne a l'ambition de développer une offre performante et accessible à tous. Pour faire face à l'évolution des modes de consommation induite par la crise et les nouvelles technologies, mais également pour s'imposer dans un contexte concurrentiel fort, la Région s'engage aux côtés des territoires afin de faire de la Bretagne une destination touristique d'exception.

Cet engagement, formalisé dans le Schéma Régional du Tourisme, se décline en deux objectifs :

- Placer le visiteur en fil rouge de l'action touristique à travers 15 chantiers dont les ambitions sont de séduire, bien recevoir et enchanter les visiteurs.
- Développer une nouvelle manière de travailler ensemble en s'organisant, en investissant et en innovant au travers de 7 chantiers.

Cette stratégie s'appuie sur la mobilisation des acteurs publics et privés du tourisme breton et sur l'impulsion de dynamiques partagées. Par une articulation efficiente des actions, l'objectif est d'améliorer la notoriété de la destination Bretagne et les retombées économiques induites. L'un des chantiers majeurs pour y parvenir est la création des Destinations touristiques de Bretagne.

L'étude MORGOAT de 2005 a permis de révéler les comportements des visiteurs et leurs déplacements au sein de la Bretagne. Cette étude, confirmée depuis, a permis d'identifier « 10 Destinations Touristiques » qui correspondent aux aires de fréquentation et de consommation des touristes. Sur la base de ces propositions, le Conseil régional a engagé un dialogue avec les acteurs publics et privés afin de définir, pour chaque Destination : un périmètre, un nom et des interlocuteurs privilégiés : les structures facilitatrices.

La Destination Bretagne Sud – Golfe du Morbihan comprend 7 EPCI :

ARC SUD BRETAGNE
QUESTEMBERT COMMUNAUTÉ
GOLFE DU MORBIHAN VANNES agglomération
AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE
BELLE ILE EN MER
BLAVET BELLEVUE OCEAN
LORIENT Agglomération

GOLFE DU MORBIHAN VANNES agglomération et AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE ont été désignés structures facilitatrices de la Destination. Interlocutrices privilégiées de la Région, elles ont donc pour mission la coordination et l'animation des réflexions à l'échelle de ce territoire.

Les Destinations étant identifiées comme les périmètres de mise en œuvre des stratégies intégrées de développement, d'aménagement et de diversification touristiques, il a été décidé de lancer une étude en 2017, confiée au bureau d'étude In Extenso, visant à définir la stratégie de la Destination Bretagne Sud Golfe du Morbihan.

La stratégie intégrée de développement touristique a été validée en début d'année 2019. Il convient dès à présent de mettre en œuvre les premières actions validées en Comité de pilotage du 5 avril 2019 et co-financées par 5 EPCI.

Les actions validées pour l'année 2019 sont :

- Le recrutement d'un chargé de mission « nautisme » 6 mois.
- Le recrutement d'un chargé de mission itinérance touristique 6 mois.
- Le lancement d'un prix de l'innovation sous forme d'appel à projet « tourisme et itinérance »
- La formation des professionnels des activités liées à l'eau (étude des besoins et mise en place de la formation)
- La mise en œuvre d'une bourse à l'équipement (amélioration expérience client)

GOLFE DU MORBIHAN VANNES agglomération (GM-Va) a été désignée maître d'ouvrage pour :

- Le recrutement d'un chargé de mission itinérance touristique 6 mois.
- Le lancement d'un prix de l'innovation sous forme d'appel à projet « tourisme et itinérance »

AURAY QUIBERON TERRE ATLANTIQUE a été désignée maître d'ouvrage pour :

- Le recrutement d'un chargé de mission « nautisme » 6 mois.
- La formation des professionnels des activités liées à l'eau (étude des besoins et mise en place de la formation)

Article 1 : Objet de la convention

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions 2019 de la stratégie touristique intégrée pour la Destination Bretagne Sud Golfe du Morbihan, l'objet de la convention est de définir la participation financière de chaque EPCI.

Article 2 : Durée de la convention

La convention sera effective pour la période suivante : du 1^{er} août au 31 décembre 2019.

Si l'une des parties souhaite mettre fin à cette convention avant son terme prévu, elle devra justifier sa décision et prévenir les autres parties avec un préavis de 15 jours minimum.

Article 3 : Facturation

DESTINATION BRETAGNE SUD GOLFE DU MORBIHAN - ACTIONS PORTEES PAR GM-Va 2019

Le coût des actions 2019 portées par GMVA est de 45 000 €. La répartition par EPCI est la suivante :

FICHE	ACTIONS	COUT	REGION	GMVa	5077	010451000000000000	010451000000000000	010451000000000000
VOLET INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT								
7, 9, 11	Chargé de missions mobilités touristiques	10 000,00 €	8 000,00 €	1 025,00 €				
VOLET ETUDES ET ACTIONS DE FONCTIONNEMENT								
3	Création d'un prix de l'innovation des mobilités touristiques pour motiver et mobiliser les acteurs privés	35 000,00 €	10 500,00 €	13 278,00 €				
TOTAUX		45 000,00 €	18 500,00 €	14 363,00 €	7 389,00 €	1 982,00 €	2 303,00 €	162,00 €

DESTINATION BRETAGNE SUD GOLFE DU MORBIHAN - ACTIONS PORTEES PAR AQTA 2019

Le coût des actions 2019 portées par AQTA est de 28 350 €. La répartition par EPCI est la suivante :

FICHE	ACTIONS	COUT	REGION	AQTA	5077	010451000000000000	010451000000000000	010451000000000000
VOLET INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT								
3, 4	Chargé de mission "activités liées à l'eau"	8 350 € (2 mois J)	5 680 €	456,00 €				
VOLET ETUDES ET ACTIONS DE FONCTIONNEMENT								
9	Etude des besoins en formation spécifiques et faciliter leur accès aux professionnels du nautisme	8 000,00 €	2 400,00 €	1 561,00 €				
VOLET MONTEE EN COMPETENCE								
9	Formations spécifiques pour les professionnels du nautisme	12 000,00 €	9 500,00 €	697,00 €				
TOTAUX		28 350 €	18 580 €	2 724 €	8 298 €	731 €	849 €	171 €

Les versements seront effectués en une seule fois. Les titres de recette seront émis par la Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique ou Golfe du Morbihan Vannes Agglomération à la signature de la convention.

Article 5 : Litiges

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat et après épuisement des voies amiables, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents.

Article 6 : Domiciliation

Les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs indiqués en tête des présentes.

Fait en 5 exemplaires originaux,

à Vannes,.....

Golfe du Morbihan Vannes Agglomération,
Représentée par son Président

Pierre LE BODO, Président,

à Auray, le

Auray Quiberon Terre Atlantique
Représentée par son Président

Philippe LE RAY, Président

à Questembert,.....

Questembert communauté,
Représentée par son Président

Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES, Présidente,

à Damgan, le

Arc Sud Bretagne,
Représentée par son Président

Bruno LE BORGNE, Président

à Belle Ile en Mer...

Communauté de communes de Belle Ile en Mer,
Représentée par son Président

Frédéric LE GARS, Président,